

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00128

Numéro SIREN : 388 405 425

Nom ou dénomination : A.I.C. FINANCES - ACTIONS. INVESTISSEMENTS. CONSEILS.
FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2021 sous le numéro de dépôt 505

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

Maître Olivier DAVIGNY
Avocat
112 boulevard Richelieu
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.I.C. FINANCES - ACTIONS.
INVESTISSEMENTS. CONSEILS. FINANCES

Numéro RCS : 388 405 425
Numéro Gestion : 1996B00128

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 112 boulevard Richelieu
: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 01/03/2021

Sous le numéro : 505

Délivré à Saint-Quentin le 1 mars 2021

Le Greffier,



--

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	762	762		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	28 998		28 998	28 998
Autres immobilisations corporelles	42 775	65 851	-23 076	-19 597
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 554 561	1 073 992	480 569	644 386
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 600		13 600	14 730
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 640 695	1 140 606	500 090	668 517
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	110 892	7 936	102 956	201 485
Fournisseurs débiteurs				7 806
Personnel	21		21	21
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 140		13 140	13 140
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 082		32 082	29 802
Autres créances	120 178	28 143	92 035	335 558
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 870		1 870	45 366
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	781		781	253
Charges constatées d'avance	6 391		6 391	1 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	285 355	36 079	249 276	634 640
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 926 050	1 176 685	749 366	1 303 156

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-655 370	-655 370
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	626	626
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 890	11 890
Report à nouveau	-559 713	-610 368
Résultat de l'exercice	-393 767	50 655
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-596 334	-202 566
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		3 627
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		3 627
Emprunts et dettes financières diverses	11 483	11 483
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	28 939	51 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 124	120 176
Personnel	122 589	83 032
Organismes sociaux	417 270	437 286
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 030	97 536
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	77 547	4 379
Dettes fiscales et sociales	675 436	622 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	526 718	696 682
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 345 699	1 505 722
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	749 366	1 303 156

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	156 377	574 376	-418 000	-72,77
Autres produits	14 323	4 857	9 466	194,88
Total	170 700	579 234	-408 534	-70,53
CONSOMMATION M/SES & M				
Autres achats & charges externes	100 124	230 606	-130 482	-56,58
Total	100 124	230 606	-130 482	-56,58
MARGE SUR M/SES & MAT	70 575	348 627	-278 052	-79,76
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 690	7 836	-1 146	-14,62
Salaires et Traitements	234 720	341 429	-106 708	-31,25
Charges sociales	80 189	117 843	-37 654	-31,95
Amortissements et provisions	16 602	13 176	3 426	26,00
Autres charges	13 985	3 151	10 834	343,78
Total	352 187	483 436	-131 249	-27,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	-281 611	-134 808	-146 803	108,90
Produits financiers	1 538	240 006	-238 468	-99,36
Charges financières	164 526	340 358	-175 832	-51,66
Résultat financier	-162 988	-100 352	-62 636	62,42
RESULTAT COURANT	-444 599	-235 161	-209 439	89,06
Produits exceptionnels	67 662	557 903	-490 242	-87,87
Charges exceptionnelles	16 830	272 088	-255 258	-93,81
Résultat exceptionnel	50 832	285 816	-234 984	-82,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	-393 767	50 655	-444 423	-877,35

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AIC FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 749 366 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 393 767 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2017-01 du 5 Mai 2017 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
418000000 – CLIENTS – PRODUIT NON FACTURES		2 790
Créances clients et comptes rattachés		2 790
409800000 – FOURNISSEURS AVOIR A RECE		709
468700000 – Produits Ó recevoir		5 024
Autres créances		5 733
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		8 523

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
486000000 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 391	1 210
Charges constatées d'avance	6 391	1 210
Total général	6 391	1 210

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	762			762
Immobilisations incorporelles	762			762
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 998			28 998
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 775			42 775
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 772			71 772
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 554 561			1 554 561
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	14 730			13 600
Immobilisations financières	1 569 291			1 568 161
ACTIF IMMOBILISE	1 641 825			1 640 695

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	762			762
Immobilisations incorporelles	762			762
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	20 863			23 763
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 509	580		42 089
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	62 372	580		65 851
ACTIF IMMOBILISE	63 134	580		66 614

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 296 304 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 600		13 600
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	110 892	110 892	
Autres	165 421	165 421	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 391	6 391	
Total	296 304	282 704	13 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 Euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 345 699 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 483	10 013		1 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 124	103 124		
Dettes fiscales et sociales	675 436	675 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	555 657	555 657		
Produits constatés d'avance				
Total	1 345 699	1 344 229		1 470
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	28 939			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FNP	6 054
DETTES PROVISIONNEES CONGES PAYES	2 592
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 115
Organismes – Autres charges Ó payer	1 037
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	75 929
Total	86 727

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 391		
Total	6 391		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La société faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, elle est en période d'observation. A la date d'arrêté des comptes le plan n'avait pas encore été arrêté.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

- conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

A ce jour aucun élément n'indique un risque potentiel concernant sa continuité d'activité suite à cette situation exceptionnelle.

Faits caractéristiques

A.I.C. FINANCES - Actions. Investissements. Conseils. Finances.

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
112 Boulevard Richelieu
SAINT-QUENTIN
(Aisne)

388 405 425 RCS SAINT QUENTIN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

DU 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (393 767 euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice (393 767 euros)

A affecter en totalité au compte "Report à Nouveau".

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

**LE PRESIDENT
Christian CANARD-FLEUTER**



A.I.C. FINANCES - Actions. Investissements. Conseils. Finances.

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
112 Boulevard Richelieu
SAINT-QUENTIN
(Aisne)

388 405 425 RCS SAINT QUENTIN

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

DU 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (393 767 euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice (393 767 euros)

A affecter en totalité au compte "Report à Nouveau".

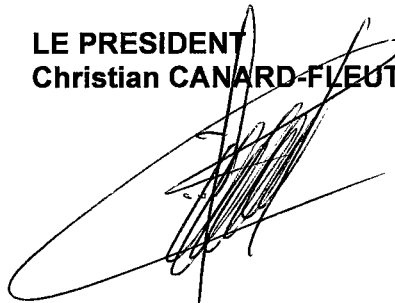
L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

**LE PRESIDENT
Christian CANARD-FLEUTER**



ADECAC 78

13, rue de Fourqueux-78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Téléphone : 01 39 04 29 29-Télécopie : 01 39 04 29 39

SOCIETE AIC FINANCES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 112, bld Richelieu
02100 SAINT QUENTIN
R.C.S : 388 405 425 SAINT QUENTIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société AIC FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AIC FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mentions des annexes portant sur les éléments significatifs postérieurs à la clôture. Ces éléments ont été pris en considération lors de notre audit.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment analysé :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment quant à l'évaluation des participations, et leurs incidences sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

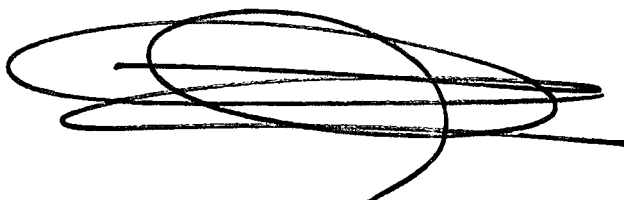
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Germain en Laye, le 20 septembre 2020.

Pour la société ADECAC 78
Thierry BOULLENGER
Commissaire aux comptes



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	762	762		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	28 998		28 998	28 998
Autres immobilisations corporelles	42 775	65 851	-23 076	-19 597
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 554 561	1 073 992	480 569	644 386
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 600		13 600	14 730
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 640 695	1 140 606	500 090	668 517
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	110 892	7 936	102 956	201 485
Fournisseurs débiteurs				7 806
Personnel	21		21	21
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 140		13 140	13 140
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 082		32 082	29 802
Autres créances	120 178	28 143	92 035	335 558
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 870		1 870	45 366
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	781		781	253
Charges constatées d'avance	6 391		6 391	1 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	285 355	36 079	249 276	634 640
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 926 050	1 176 685	749 366	1 303 156

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-655 370	-655 370
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	626	626
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 890	11 890
Report à nouveau	-559 713	-610 368
Résultat de l'exercice	-393 767	50 655
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-596 334	-202 566
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		3 627
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		3 627
Emprunts et dettes financières diverses	11 483	11 483
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	28 939	51 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 124	120 176
Personnel	122 589	83 032
Organismes sociaux	417 270	437 286
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 030	97 536
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	77 547	4 379
Dettes fiscales et sociales	675 436	622 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	526 718	696 682
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 345 699	1 505 722
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	749 366	1 303 156

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	156 377	574 376	-418 000	-72,77
Autres produits	14 323	4 857	9 466	194,88
Total	170 700	579 234	-408 534	-70,53
CONSOMMATION M/SES & M				
Autres achats & charges externes	100 124	230 606	-130 482	-56,58
Total	100 124	230 606	-130 482	-56,58
MARGE SUR M/SES & MAT	70 575	348 627	-278 052	-79,76
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 690	7 836	-1 146	-14,62
Salaires et Traitements	234 720	341 429	-106 708	-31,25
Charges sociales	80 189	117 843	-37 654	-31,95
Amortissements et provisions	16 602	13 176	3 426	26,00
Autres charges	13 985	3 151	10 834	343,78
Total	352 187	483 436	-131 249	-27,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	-281 611	-134 808	-146 803	108,90
Produits financiers	1 538	240 006	-238 468	-99,36
Charges financières	164 526	340 358	-175 832	-51,66
Résultat financier	-162 988	-100 352	-62 636	62,42
RESULTAT COURANT	-444 599	-235 161	-209 439	89,06
Produits exceptionnels	67 662	557 903	-490 242	-87,87
Charges exceptionnelles	16 830	272 088	-255 258	-93,81
Résultat exceptionnel	50 832	285 816	-234 984	-82,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	-393 767	50 655	-444 423	-877,35

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AIC FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 749 366 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 393 767 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2017-01 du 5 Mai 2017 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
418000000 – CLIENTS – PRODUIT NON FACTURES		2 790
Créances clients et comptes rattachés		2 790
409800000 – FOURNISSEURS AVOIR A RECE		709
468700000 – Produits Ó recevoir		5 024
Autres créances		5 733
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		8 523

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
486000000 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 391	1 210
Charges constatées d'avance	6 391	1 210
Total général	6 391	1 210

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	762			762
Immobilisations incorporelles	762			762
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 998			28 998
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 775			42 775
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 772			71 772
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 554 561			1 554 561
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	14 730			13 600
Immobilisations financières	1 569 291			1 568 161
ACTIF IMMOBILISE	1 641 825			1 640 695

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	762			762
Immobilisations incorporelles	762			762
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	20 863			23 763
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 509	580		42 089
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	62 372	580		65 851
ACTIF IMMOBILISE	63 134	580		66 614

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 296 304 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 600		13 600
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	110 892	110 892	
Autres	165 421	165 421	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 391	6 391	
Total	296 304	282 704	13 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 Euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 345 699 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) 11 483		10 013		1 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 103 124		103 124		
Dettes fiscales et sociales 675 436		675 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) 555 657		555 657		
Produits constatés d'avance				
Total	1 345 699	1 344 229		1 470
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés 28 939				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FNP	6 054
DETTES PROVISIONNEES CONGES PAYES	2 592
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 115
Organismes – Autres charges à payer	1 037
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	75 929
Total	86 727

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 391		
Total	6 391		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La société faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, elle est en période d'observation. A la date d'arrêté des comptes le plan n'avait pas encore été arrêté.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

- conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

A ce jour aucun élément n'indique un risque potentiel concernant sa continuité d'activité suite à cette situation exceptionnelle.

Faits caractéristiques